

2026-CA756-03.02.01-R8260

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 28 septembre 2026 à 15 h.

**NOMINATION DE MEMBRES À LA COMMISSION DES ÉTUDES**

CONSIDÉRANT l'article 64 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la résolution 2024-CA726-03.02.03-R8017 (29 avril 2024) nommant Jules André Biombi Nyambi à titre de membre de la commission des études au poste d'étudiant régulier provenant du secteur des sciences administratives ou sociales et Corentin Sabaut à titre de membre de la commission des études au poste d'étudiant régulier provenant des cycles supérieurs, lesquels sont désignés par l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour un premier mandat se terminant le 28 avril 2026;

CONSIDÉRANT la vacance au poste d'étudiant régulier provenant du secteur des sciences administratives ou sociales et au poste d'étudiant régulier provenant des cycles supérieurs à la commission des études;

CONSIDÉRANT la désignation Sandrine Tchakounte Obianuju et Maggie Leclerc à titre de membres de la commission des études désignés par l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières lors de sa réunion du 14 juin 2026 (résolutions CA-12-04-26-07 et CA-12-04-06-08);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer Maggie Leclerc à titre membre de la commission des études au poste d'étudiant régulier provenant du secteur des cycles supérieurs, pour un premier mandat de deux ans, débutant le 29 septembre 2026 et se terminant le 28 septembre 2028;
2. de nommer Sandrine Tchakounte Obianuju à titre de membre de la commission des études au poste d'étudiant régulier provenant du secteur des sciences administratives ou sociales, pour un premier mandat de deux ans, débutant le 29 septembre 2026 et se terminant le 28 septembre 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M<sup>e</sup> Éric Hamelin  
Secrétaire général